

2^e édition du

COLLOQUE INTERNATIONAL DU CENTRE D'ARBITRAGE DU GICAM

23 – 24 mars 2009

Immeuble siège du GICAM

----//----

**Recourez à l'arbitrage et sécurisez
Vos transactions commerciales**

PROGRAMME

23 mars:

L'ARBITRAGE, UNE JUSTICE RECONNUE PAR LA LOI ET ACCEPTEE PAR LES ENTREPRISES

8H00-9H00 : Inscription et ouverture

9H-12H30: *Légitimité légale et institutionnelle de l'arbitrage*

Intervenants: Pr. François ANOUKAHA, universitaire, arbitre CAG ; Jean-Claude AWANA, magistrat et arbitre

Modérateur: Pr. Paul-Gérard POUGOUE, membre du Comité permanent CAG

- 9H-10H30: Présentation de l'acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage

Débats

10H30-11H00 : Pause café ó photo de famille

- 11H-12H30: Collaboration entre arbitrage et ordre juridictionnel étatique ou communautaire

Débats

12H30-14H00: Déjeuner sur place

14H00-17H00: *Légitimité conventionnelle de l'arbitrage*

Intervenants: Pr. Jean-Marie TCHAKOUA et Sadjo OUSMANOU

Modérateur: Me Henri JOB, Arbitre CAG

- 14H00-15H30: Le caractère conventionnel du principe du recours à l'arbitrage: retour sur les conventions d'arbitrage

Débats

15H30-15H45:Pause café

- 15H45-17H00: La nature conventionnelle de la procédure arbitrale:
 - acte de mission
 - choix des arbitres
 - choix de la loi applicable (au fond et à la procédure)
 - possibilité de l'amiable composition

Débats et fin de la 1^{ère} journée

24 mars :
L'ARBITRAGE, UNE JUSTICE EFFICACE et ADAPTEE AUX ATTENTES DES ENTREPRISES

8H - 12H30: Efficacité tenant aux valeurs de l'arbitrage et à la qualité de sa procédure

Intervenants: Me Sylvain SOUOP, Avocat et Arbitre CAG et Martin NJANGA NJOH, arbitre CAG

Modérateur: Olivier BEHLE, membre du Comité permanent CAG

- 8H-10H00 : Les valeurs cardinales de l'arbitrage: Le cas de l'arbitrage du Centre d'Arbitrage du GICAM

Débats

10H00 - 10H30 : Pause café

- 10H30-12H30 : Les pouvoirs des arbitres et des organes de supervision de la procédure, véritables garde-fous contre les manœuvres dilatoires

Débats

12H30-14H00 : Déjeuner sur place

14H00 - 17H00 : Efficacité fondée sur la force exécutoire des sentences

Intervenants: Sadjo OUSMANOU, Consultant CAG et Gaston KENFACK, Magistrat et arbitre international

Modérateur: Me Marie-Andrée NGWE, Avocat, membre du Comité permanent CAG

- 14H00-15H00: Le système des voies de recours contre la sentence arbitrale
- 15H00-16H00: La problématique de l'exécution des sentences arbitrales: le cas des sentences ad hoc, sentences CAG, sentences CCJA, sentences internationales

Débats

- A Partir de 16H15: Clôture du colloque et cocktail par le GICAM

-----@-----